

# Concevoir et réaliser une construction à ossature bois

**Vendredi 20 septembre 2019**

**Lempdes (63)**

**Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes**

**Pré-requis:** avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

## Objectifs

- Maîtriser les principes de conception, de fabrication et de mise en œuvre des murs à ossature bois.
- Comprendre les principes de solidité et de stabilité d'une structure bois et d'une maison à ossature bois.
- Analyser l'ensemble des détails techniques d'exécution d'une construction à ossature bois.
- Connaître les différents types de revêtements extérieurs mis en œuvre sur les murs à ossature bois.

## Programme : 1 journée (7 heures)

### • Le mur à ossature bois

- Principes constructifs (composants, compositions, assemblages des panneaux et des parties d'ouvrage, intégration des menuiseries).
- Notions de solidité et de stabilité d'une structure bois
- Principes d'une maison à ossature bois (toiture, planchers et murs) concernant la stabilité aux efforts horizontaux (contreventement des murs, murs de refend).
- Etat des lieux des différentes méthodes constructives à ossature bois présentes sur le marché.

### • Cahier de détails techniques d'exécution

Présentation et analyse des détails techniques d'exécution les plus courants utilisés en ossature bois :

- **13 détails techniques d'exécution « Mur »** (ancrages, liaisons entre panneaux, pieds de mur, jonctions d'angle, refends maçonné et bois).
- **11 détails techniques d'exécution « Plancher »** (solivage, chape humide et chape sèche entre logements, etc.).
- **10 détails techniques d'exécution « Ouverture »** (coupe horizontale et verticale des menuiseries extérieures avec fermeture par volets battants, volets roulants et volets coulissants).
- **8 détails techniques d'exécution « Charpente »** (fermes industrialisées, charpentes-chevrons, toiture chaude, toiture froide et faible pente avec étanchéité seul et avec végétalisation).

**Carnets 42 de détails techniques d'exécution remis à chaque stagiaire à l'issue du stage.**

### • Les revêtements extérieurs sur murs à ossature bois

- Rappel sur le matériau bois
- Le bardage bois
  - \* Les détails constructifs.
  - \* Les différents choix d'aspect et de finition.
  - \* L'entretien.
- Les autres revêtements
  - \* Les panneaux et matériaux composites.
  - \* Les enduits hydrauliques.
  - \* Les parements en maçonnerie.

# Concevoir et réaliser une construction à ossature bois

**Vendredi 20 septembre 2019**

**Lempdes (63)**

**Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes**

**Public visé** : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (clients privés, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

**Durée** : 1 journée (7 heures)

**Prix :**

**320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales Rhône-Alpes.**

**420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.**

**Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Il sera débité au plus tôt 1 mois après la formation.**

**Adhérez**

**Suivi et évaluation**

**Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation et la mise en œuvre d'un exercice pratique.**

**L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.**

**Rappel**

Le nombre de stagiaires est limité à 15.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

**Prise en charge de la formation**

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

**La déclaration Datadock est validée.**

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

**Plus de renseignements**

**Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79**

**Florence Malhière/Neige : [contact.clermont@fibois-aura.org](mailto:contact.clermont@fibois-aura.org)**

**Jean-Pierre Mathé : [jp.mathe@fibois-aura.org](mailto:jp.mathe@fibois-aura.org)**

**Moyens pédagogiques et techniques**

**Séance de formation en salle.**

**Présentation Power point.**

**Détails techniques d'exécution.**

**Paper-board.**

**Vidéoprojecteur.**

# Concevoir et réaliser une construction à ossature bois

**Vendredi 20 septembre 2019**

**Lempdes (63)**

**Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### FORMATION

**Concevoir et réaliser une construction à ossature bois**

**Vendredi 20 septembre 2019**

Entreprise / Organisme : .....

Activité : .....

Nom du (ou des) stagiaires: .....

Prénom du (ou des) stagiaire(s): .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

participera à la formation le 20 septembre 2019

320 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

420 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants : .....

Montant : .....€

#### Niveau d'instruction (scolarité)

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

#### Statut de l'entreprise

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 à 250 salariés
- Plus de 50 salariés

#### Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant

#### Objectifs visé par la formation

- Sans objet - premier accès à l'emploi
- Développement / Elargissement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Evolution des méthodes de travail

**A retourner par courrier avec le règlement à**

**Date / Cachet / Signature**

**Fibois Auvergne-Rhône-Alpes**  
**10 Allée des Eaux et Forêts**  
**63370 LEMPDES**

# Concevoir et réaliser une construction à ossature bois

Vendredi 20 septembre 2019

Lempdes (63)

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes

<b>Formateurs :</b>	<b>M. Guilbert, ingénieur en bureau d'études structures bois</b>
<b>Compétences :</b>	<p>Conception de structures. Dimensionnement et justification des éléments. Dessin. Diagnostics et expertises + renforcement.</p>
<b>Parcours professionnel :</b>	<p>Master professionnel «Mécanique, Energie, Procédé, Produit » spécialité « Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction » - Ecole Nationale Supérieure des Techniques et Industries du Bois / Epinal.</p> <p>Master 1 « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction » / Egletons.</p> <p>Licence « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction » / Egletons.</p> <p>DUT Génie Civil option « Bâtiment » / Egletons.</p>

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :

Fibois AuRA est membre de :

